

Le CE et la prise en compte des élèves à besoins particuliers

► CONTEXTE




Vous gérez quotidiennement des situations professionnelles en lien avec des élèves rencontrant des difficultés scolaires (élèves en situation de handicap ou pas) qui peuvent interroger votre pilotage. Vous vous questionnez : "Que faire dans cette situation ?" "Quel est mon rôle et celui de l'enseignant ?" "Une équipe éducative, c'est quoi et comment ça se met en place ?" "Quelle est ma place et ma responsabilité dans la mise en œuvre des différentes procédures ?" "Quelle est la place du psychologue, le rôle du service de psychologie ?"

Besoin de clarifier ce que recouvrent les termes : ESS, Gevasco première demande, Gevasco renouvellement, PPS, PAP, LPI, adaptation scolaire, MDPH...

► PUBLIC

Chefs d'établissement du 1^{er} degré débutants ou initiés.

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir distinguer les situations qui relèvent de l'enseignement ordinaire de celles qui relèvent de l'adaptation scolaire ou de la scolarisation des enfants en situation de handicap. • Savoir quelles sont les procédures d'information et d'orientation en vigueur. • Repérer les responsabilités du CE1°, les partenaires à solliciter et les outils mis à disposition.
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs et mises en œuvre de procédures (GEVASCO, Equipe éducative...) • Procédures d'orientation : SEGPA, ULIS, Services de soins... • Rôle et missions du service de psychologie
MODALITES	<p>METHODES Apports théoriques. Recherche et mutualisation</p> <p>INTERVENANTS Gilles Barbeau, Chargé de Mission référent Éducation Inclusive Aurélié Bégau, Responsable du service de psychologie</p>

	De 5 à 25 personnes		La Roche sur Yon
	13h30-16h30		Mercredi 5 avril 2023

INSCRIPTION

Avant le 3 octobre 2022

Utiliser la fiche d'inscription en ligne : [Cliquez ICI](#)

Pour toute information complémentaire : service 1^{er} degré – severine.rondeau@ddec85.org